



8 Place Malus  
18000 Bourges  
Tél : 02 48 21 24 79  
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

**RASSEMBLEMENT - MARDI 7 JUIN 2022 à 11h30**  
**Devant l'ancienne Maison de la Culture à BOURGES**

# **TOUT AUGMENTE**

## **SAUF LES SALAIRES ET PENSIONS**

### **TOUS ENSEMBLE LE 7 JUIN**

Déjà en 2018, la CGT dénonçait l'augmentation vertigineuse des prix sur des produits de première nécessité comme le beurre, le riz, les œufs, le lait, les fruits et légumes frais, etc... Déjà à l'époque, le gaz, le pétrole, l'essence et le gazole avaient atteint des sommets.

Depuis plus de six mois, les prix de l'énergie et des carburants ne cessent de grimper. Depuis le début, on nous explique que cela est dû aux tensions avec la Russie qui nous fournit énormément de pétrole et de gaz. Les prix des produits alimentaires suivent le même chemin et ce serait également les conséquences de l'invasion de l'Ukraine qui produit les céréales. En réalité, la répercussion du conflit sur les prix ne serait malheureusement visible qu'en juillet.

Les prix ont commencé à augmenter bien avant les problèmes à l'est de l'Europe. **Ce sont des prétextes pour spéculer, pour augmenter les profits des**

**industriels, de l'industrie agro-alimentaire et pétrolière.** D'ailleurs, les propriétaires, les actionnaires voient leurs bénéfices exploser sur le dos des consommateurs.

Que dire de l'électricité qui est produite en grande majorité par le nucléaire et les énergies renouvelables ? Il y a peu de production avec de l'énergie fossile donc pas de raison pour que la facture augmente. Et pourtant !

**Un plein de gasoil, pour aller travailler ou chercher ses enfants à l'école, à presque 90€, des factures** de fioul, de gaz et d'électricité qui explosent et qui poussent des dizaines de milliers de foyers à se chauffer moins, voire renoncer à se chauffer, voilà ce qu'est la vraie vie de millions de travailleurs, retraités, étudiants et chômeurs. C'est encore plus vrai pour les plus précaires d'entre nous.

Là aussi, **l'inflation, la spéculation sur l'alimentation entraînent des changements radicaux dans les pratiques alimentaires.** Pour certains, ce n'est plus qu'un repas par jour. Pour d'autres, ce n'est plus de viande, c'est le rationnement des pâtes et du riz. Plus aucun plaisir pour ses enfants, pour soi-même, par manque de moyens financiers. C'est aussi le changement d'habitude d'achats en allant au moins cher qui est souvent deux fois moins bon, ou encore en changeant d'enseigne comme le hard discount.

**Les prix à la consommation ont augmenté de 4,5% en mars et de 4,8 en avril.** L'alimentation a augmenté de 3,8% après une augmentation de 2,9% le mois dernier. Les produits frais de 6,6%

puis de 7,6% en mars. Et le gouvernement via les médias nous prévoit encore plus de flambées des prix.

Il nous annonce aussi une hausse du cours mondial du blé qui pourrait impacter durablement les prix à la vente de nombreux produits alimentaires. Ce serait dû à la sécheresse, à l'Inde qui bloque ses exportations pour nourrir sa population et à la guerre. C'est principalement dépendant, là aussi, de la spéculation et des marchés financiers. **C'est dû à la mondialisation, au renoncement des gouvernements à imposer une production locale**, à une politique européenne incitant l'installation des productions dans une concurrence libre et non faussée, à un patronat qui ne pense qu'à ses propres intérêts.

Avec des prix en hausse, de l'ordre de 5% sur un an en France, le risque de voir des pans entiers de la population tomber dans la pauvreté est élevé.

**L'inflation doit entraîner des hausses salariales systématiques. La CGT demande un smic à 2.000€ brut et la revalorisation de l'ensemble des salaires, des minima sociaux, ainsi que des retraites au niveau du SMIC. Nous demandons la remise en place de l'échelle mobile des salaires qui est le seul levier pour que les travailleurs ne perdent pas en travaillant.**

Ce n'est pas un chèque pour l'énergie ou encore l'alimentation qui fera la soudure avec les fins de mois difficiles. Ce ne sont que les salaires, avec nos cotisations, qui nous amèneront à l'émancipation et notre motivation pour un monde dépossédé des personnes qui nous exploitent.

**Exigeons partout, par le rapport de forces, des augmentations de salaires pour pouvoir vivre et non survivre.**

Bourges, le 23 mai 2022



**LE MARDI 7 JUIN 2022**

**RASSEMBLEMENT à 11H30**

**DEVANT L'ANCIENNE MAISON DE LA CULTURE**

**à BOURGES**

**AVEC BARBECUE**



**Bulletin de contact ou d'adhésion à la CGT**



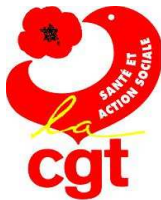
Nom – Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... E.mail : .....

Entreprise : .....

Bulletin à retourner à l'UD-CGT du Cher 8 Place Malus – 18000 BOURGES  
ou à remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise



**Union syndicale de la santé  
et de l'action sociale C.G.T. du Cher**  
8 Place Malus - 18000 BOURGES  
Tél. : 02.48.50.55.38  
E mail : [usd-sante.cgt18@wanadoo.fr](mailto:usd-sante.cgt18@wanadoo.fr)



Bourges le 25 Mai 2022

## **NOS HOPITAUX CRAQUENT PARTOUT EN FRANCE**

**FAISONS-NOUS ENTENDRE DANS TOUTE LA FRANCE LE 7 JUIN  
POUR STOPPER CE CHAOS !**

### **LE 7 JUIN, TOUS EN GREVE, UNIS !**

- Après un Premier Ministre qui donne consigne à la population en 2020 de "ne pas venir aux Urgences", restez donc mourir chez vous !
- Après les 80 Urgences et les 17.500 lits fermés en 5 ans, après le burn-out général aux Urgences d'Orléans...

Le personnel est maltraité et épuisé, la pénurie de postes, de lits, de médecins est partout.

La population est en danger quand la porte d'entrée de l'Hôpital est fermée. Il y a l'hémorragie du personnel, les collègues qui envisagent de quitter leur établissement ou leur profession.

Mais comment peut-il en être autrement quand les salaires bloqués depuis 12 ans ne permettent plus de se loger, de se nourrir, de faire le plein, quand la rémunération des heures de nuits et de dimanches est dérisoire pour des contraintes énormes et des rappels, quand 200.000 jeunes hospitaliers sont maintenus dans la précarité, quand les collègues volontaires se voient refuser l'accès aux formations promotionnelles.

HÔPITAL  
LE BURN-OUT  
DE L'AIDE-SOIGNANT?



Interrogé le 12 mai, le Ministre Véran répond : "Non ce n'est pas un problème salarial, ce n'est pas un problème d'effectifs, c'est un problème d'organisation". A la maltraitance du personnel, le ministre rajoute l'insulte, le mépris et la culpabilisation : "Vous êtes mal organisés !" Une HONTE !!

Partout la résistance des hospitaliers s'organise avec la CGT, souvent avec la population et des élus, souvent avec d'autres syndicats, décidant des grèves et des manifestations.

### **FAISONS-NOUS ENTENDRE DANS TOUTE LA FRANCE LE 7 JUIN POUR STOPPER CE CHAOS**

**LE 7 JUIN**, rassemblements, manifestations et grèves pour dire ensemble :

- Arrêt des fermetures de services d'urgences, et réouverture de ceux déjà fermés !
- Remplacement des départs, arrêts maladie, congés maternité.
- Pour un plan national de recrutement : 100 000 collègues en plus maintenant !
- Augmentation immédiate des salaires et revalorisation du point d'indice à 6 €.
- Mise en stage immédiate de tous les contractuels dans la Fonction publique hospitalière ; dans le privé mise en CDI.
- Majoration franche des heures de nuit, des dimanches et fériés.
- Réintégration de tous les personnels suspendus : on a besoin d'eux !
- Financement des formations promotionnelles.
- Mesures gouvernementales et salariales pour fidéliser les médecins et prioriser leur affectation à l'Hôpital public

**Population et  
professionnels  
tous ensemble disons :**

**« La mort de l'hôpital, les  
morts à l'hôpital,  
STOP ÇA SUFFIT »**

**On peut les faire reculer et gagner sur nos revendications !  
La population a droit aux soins !**

## Rémunération 1<sup>er</sup> mai dans la Fonction Publique

Un article L.621-9 a été instauré dans le Code Général de la Fonction Publique qui précise que le 1<sup>er</sup> mai est jour férié et chômé pour les agents publics, dans les conditions fixées aux articles L. 3133-4 et L. 3133-6 du code du travail. L'article L.3133-6 du Code du travail précise que, dans les établissements et services qui, en raison de la nature de leur activité, ne peuvent interrompre le travail, les salariés occupés le 1<sup>er</sup> mai ont droit, en plus du salaire correspondant au travail accompli, à une indemnité égale au montant de ce salaire, à la charge de l'employeur.

Ainsi, comme les salariés du secteur privé, les agents qui travaillent le 1<sup>er</sup> mai vont maintenant percevoir cette nouvelle indemnité qui va correspondre à un doublement de la rémunération pour la journée du 1<sup>er</sup> mai 2022. La rédaction de ce nouvel article ne semble pas exclure le cumul de cette nouvelle indemnité du 1<sup>er</sup> mai avec celle prévue par le Décret n°92-7 du 2 janvier 1992 instituant une indemnité forfaitaire pour travail des dimanches et jours fériés (47,27 € pour 8h travaillées).

**Dans les secteurs du médico-social, de l'action sociale et du privé la situation est la même, les personnels manquent et souffrent au détriment de la population !**

**Pour le personnel d'ORPEA, c'est la double peine.**

ORPEA n'est plus à un mépris près vis-à-vis de ses personnels : il annonce que la prime d'intéressement ne leur sera pas versée, alors même que le groupe déclare un bénéfice de 62,5 Millions d'€ pour l'année 2021. Malgré le lourd travail accompli pendant cette période COVID dans des conditions de grande pénurie de personnel afin de faire gonfler ses profits, malgré le mépris et les licenciements, malgré la répression syndicale, ORPEA vous remercie, mais pour la prime d'intéressement, c'est NON !

Pour la Fédération Santé Action Sociale CGT et son Union de la Santé Privée, ORPEA, les dirigeants de ce scandaleux groupe ont atteint le comble de l'indécence et du dédain. Faire payer au personnel les magouilles, les agissements coupables et le détournement d'argent public qui leur incombent, c'est le paroxysme de l'affront. Si les syndicats maison n'avaient pas eu des attitudes aussi passives et orchestrées avec la direction depuis des années, jamais les personnels n'auraient été autant méprisés.

La CGT exige que cette prime d'intéressement 2021 soit versée sans délai à l'ensemble des salariés, en plus et non à la place de l'éventuelle prime PEPA (Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat) à venir. Ils et elles, compétent(e)s et dévoué(e)s, ont durement gagné cette prime annuelle. Ce serait un nouveau scandale de faire payer aux professionnels ce que ce groupe, ses dirigeants et certains de ses syndicats ont couvert et accompagné depuis des années.

Afin d'obtenir le versement de leur légitime prime d'intéressement et dire NON à la double peine, à l'appel de la CGT tous les personnels de l'ensemble des établissements d'ORPEA sont en grève depuis le 3 juin 2022.

**TOUS EN GREVE LE MARDI 7 JUIN 2022**

**RASSEMBLEMENT - 11H 30 à BOURGES**

***DEVANT L'ANCIENNE MAISON DE LA CULTURE***